CONFERENCE PARITAIRE DE LA MÉTALLURGIE DU BÂTIMENT, GENÈVE

ACCORD

SUR LA RECONDUCTION DES CONVENTIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL DE LA METALLURGIE DU BÂTIMENT, GENEVE, ET LA RECONDUCTION DE L'EXTENSION DU CHAMP D'APPLICATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL DE LA MÉTALLURGIE DU BÂTIMENT, GENÈVE

Les parties signataires des Conventions collectives de travail de la Métallurgie du Bâtiment suivantes :

- Convention collectives de travail pour le métier d'installateur en chauffage, ventilation et climatisation ainsi que pour le métier d'isoleur dans le canton de Genève
- Convention collective de travail pour le métier de monteur électricien dans le canton de Genève
- Convention collective de travail pour le métier de ferblantier, installateur sanitaire dans le canton de Genève
- Convention collective de travail pour les métiers de la serrurerie, constructions métalliques et du store dans le canton de Genève

ont décidé

de reconduire pour une durée d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2015, les Conventions collectives susmentionnées, venant à échéance le 31 décembre 2014.

Le nouvel article 8.01 des Conventions collectives est donc modifié en ce sens et a la teneur suivante :

« Art. 8.01 – Entrée en vigueur et durée de la Convention collective

La date d'entrée en vigueur de la présente Convention collective de travail est le 1^{er} janvier 2015.

Elle est valable jusqu'au 31 décembre 2015, à moins que les parties contractantes n'en décident la prolongation. »

De plus, les parties signataires :

1. confirment, pour les quorums selon l'article 2 LECCT, les chiffres mentionnés dans leur requête d'extension des salaires prévus par les conventions collectives de la Métallurgie du bâtiment, Genève du 26 juillet 2013 ;

2. décident de demander la prorogation de l'extension de son champ d'application pour une durée d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2015.

Ainsi fait à Genève en cinq exemplaires, le 14 octobre 2014

Pour les Associations Patronales

Association des Installateurs Electriciens du Canton de Geneve (AIEG)	METAL GENEVE, ASSOCIATION GENEVOISE DE LA CONSTRUCTION METALLIQUE ET DU STORE
LE PRESIDENT:	LE PRESIDENT : STEPHANE DENTAND
LE SECRETAIRE MYRIAM KOESSLER ROSSI	MYRIAM KOESSLER ROSSI
AGCV-SUISSETEC, ASSOCIATION GENEVOISE DES ENTREPRISES DE CHAUFFAGE ET DE VENTILATION	Association des Maitres Ferblantiers et Installateurs Sanitaires du Canton de Geneve (AMFIS)
LE PRESIDENT/: JEAN-FRANÇOIS MINO	LE PRESIDENT : OLIVIER COTS
MYRIAM KOESSLER ROSSI	MYRIAM KOESSLER ROSSI
SYNDICAT PATRONAL GENEVOIS DE LA CONSTRUCTION METALLIQUE (SPGCM)	Union Genevoise des Installateurs Electriciens (UGIE)
Le President :	LE PRESIDENT:
BERNARD DURUSSEL	ALAMERANDJEAN
Le Secretaire	LE SECRETAIRE
NICOLAS DROZ	NICOLAS DROZ
SUISSETEC, SANITAIRE FERBLANTERIE TOITURE, GENEVE	
LE PRESIDENT : SERGE VON SIEBENTHAL	

3

SYNDICAT INTERPROFESSIONNEL UNIA

GROUPE DES ELECTRICIENS

GROUPE DES SERRURIERS

LE PRESIDENT:

LE PRESIDENT:

GAETANO INCARBONE

PHILIPPE GROSCLANDE

GROUPE DES MONTEURS EN CHAUFFAGE

GROUPE DES FERBLANTIERS INSTALLATEURS SANITAIRES

LE PRESIDENT:

LE PRESIDENT:

JEAN-LOUIS NISON

LORENZO PIERELLA

LE SECRÉTAIRE:

STEPHANE MIGNOT

LE SECRÉTARIAT CENTRAL

Co-Président:

RENZO AMBROSETTI

MEMBRE DU COMITÉ DIRECTEUR

ALDO FERRARI